



PROGRAMME A

Termes de référence

Expertise externe pour la mise en œuvre du volet régional de la composante 3 du

Projet de Gestion de la biodiversité marine et côtière Ouest africaine par le renforcement des initiatives de conservation et de suivi dans les AMP - « BIOCOS »

1. Présentation de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin – FIBA et de l'Océanium

La **FIBA** est une fondation de droit suisse créée en 1986 à l'initiative du Dr. Luc Hoffmann et de plusieurs organisations internationales dédiées à la recherche et à la conservation de la nature. Forte de son expérience d'accompagnement auprès du Parc National du Banc d'Arguin (PNBA) en Mauritanie, la FIBA intervient aujourd'hui sur l'ensemble du littoral ouest-africain, principalement en faveur des Aires Marines Protégées (AMP). Sa mission est d'appuyer la conservation, la valorisation et la promotion du Banc d'Arguin et des autres écosystèmes littoraux critiques ouest africains pour un développement harmonieux et durable. Les objectifs stratégiques de la FIBA sont les suivants :

- Promouvoir une approche régionale de la gestion des ressources côtières et marines à travers des AMP
- Soutenir l'autonomie technique et financière des acteurs clés pour la gestion durable des ressources marines et côtières
- Encourager l'existence d'une communauté d'acteurs piliers de la conservation et de la gestion durable des ressources naturelles dans les AMP en Afrique de l'Ouest.

La FIBA a pour partenaires de terrain des organisations locales et nationales auxquelles elle apporte un soutien financier et une expertise technique. Elle aide notamment à la mobilisation de nouveaux partenariats, à la mise en réseau, à la capitalisation d'expériences et au renforcement des capacités. Elle privilégie les approches participatives et les modes de cogestion des ressources naturelles.

Les activités de conservation de la FIBA sont articulées autour de 4 programmes :

- Programme A – Aires Marines Protégées (AMP)
- Programme B – Parc National du Banc d'Arguin
- Programme C – Protection et Gestion des ressources
- Programme D – Capacités & compétences

La mission d'appui qui fait l'objet de ces TdR se déroule dans le cadre du projet Biocos, qui est mis en œuvre sous le programme A, programme visant à accompagner la structuration et la pérennisation du réseau RAMP AO et à contribuer à l'amélioration de la conservation marine et côtière dans la sous-région, en particulier par le renforcement des mécanismes de gestion des AMP, et par un soutien à la création de sites protégés d'intérêt reconnu.

Pour plus d'information sur la FIBA, consulter le site internet de la Fondation : <http://www.lafiba.org>

L'**Océanium** est une association sénégalaise de protection de l'environnement créée en 1984. L'association intervient principalement dans les domaines suivants :

- Conservation des ressources marines et côtières : création d'aires marines protégées communautaires, opération de nettoyage des fonds marins, plaidoyer institutionnel.
- Conservation des forêts : reboisement de mangrove et d'essences forestières, la lutte contre les feux de brousse, la création et la gestion de forêts communautaires.
- L'appui économique : banque verte, combinant microcrédit, environnement et appui à l'entrepreneuriat féminin, appui financier aux groupements villageois pour le développement de projets environnementaux.
- L'éducation à l'environnement : campagnes de sensibilisation dans les écoles et les villages (cinéma-débat), centre d'éducation à l'environnement, création de supports pédagogiques (film, affiche, exposition, guide technique).

2. Contexte

Présentation du projet « Biocos »

L'environnement marin d'Afrique de l'Ouest fournit de nombreux services aux populations de la sous région, dont près de 14 millions vivent à proximité des côtes. Ces services incluent entre autres : ressources alimentaires, emplois, revenus économiques (principalement dans le secteur halieutique) et bien-être social. Or ces écosystèmes marins et côtiers subissent de plein fouet l'intensification des pressions anthropiques (surexploitation des ressources, dégradation des milieux sensibles comme les mangroves ou les herbiers, pollutions, etc.). Cette dégradation de l'état de l'environnement a, en retour, un impact conséquent sur le bien être social et économique des populations de la sous région. En Afrique de l'Ouest, les AMP sont de plus en plus considérées comme des outils robustes pour la conservation de la biodiversité, de protection des ressources marines et côtières et du patrimoine culturel associé, de promotion des activités alternatives de développement local, de gestion durable des pêcheries ou de gestion des conflits d'utilisation de l'espace ou des ressources.

Le projet de Gestion de la biodiversité marine et côtière Ouest africaine par le renforcement des initiatives de conservation et de suivi dans les AMP – BIOCOS – cherche à accompagner les efforts déjà déployés dans la sous-région pour la conservation des ressources de la biodiversité, en s'appuyant sur les acquis d'autres initiatives, et notamment de la FIBA, du Programme Régional de conservation de la zone marine et côtière (PRCM)¹, mais également ceux d'ONG locales (l'Océanium et Tiniguena).

Initié en Avril 2009, le projet a trois **objectifs spécifiques** qui constituent ses composantes :

1. Objectif spécifique 1 (Composante 1): Renforcer la fonctionnalité et l'efficacité d'AMP exemplaires pour en faire des sites pilotes pour la conservation de la biodiversité en Afrique de l'ouest.
2. Objectif spécifique 2 (Composante 2) : Mettre en place des systèmes fiables de suivi des impacts écologiques et socio-économiques des AMP (en complément des mesures mises en œuvre par le projet CSRPA-AFD), si possible à travers des méthodes simples, réalistes et participatives.
3. Objectif spécifique 3 (Composante 3) : Promouvoir une meilleure mobilisation en faveur des AMP, à travers l'information et la sensibilisation des publics cibles à l'échelle locale et nationale et la capitalisation des expériences et modèles concluants, de gestion durable des ressources.

¹ Aujourd'hui Partenariat Régional pour la conservation de la zone marine et côtière; une initiative conjointe de la FIBA, l'UICN, WWF et Wetlands international Afrique, en collaboration avec la Commission sous-régionale des pêches

3. Objectifs et résultats de la mission

Dans le cadre de la **composante 3**, le projet BIOCOS cherche à soutenir les actions de sensibilisation des publics cibles à l'échelle locale et nationale, sur les valeurs des AMP et les expériences et modèles concluants de gestion durable des ressources. Le **volet régional** de cette composante, qui est sous la responsabilité de l'ONG Océanium, vise à capitaliser les savoir-faire existants et à réaliser des outils communs pouvant servir dans tous les pays de la sous-région, en capitalisant également les résultats des composantes 1 (efficacité de gestion) et 2 (méthodes de mesure des effets des AMP) du projet. Ce volet régional cherche ainsi à réunir les partenaires, promouvoir le partage et encourager la mise en commun des moyens et des outils, avec comme produit phare une **mallette de référence des outils** disponibles qui sera diffusée aux partenaires. La mise en œuvre de cette composante a cependant connu quelques difficultés ; des changements institutionnels et au niveau de l'équipe de l'Océanium ont provoqué des retards, particulièrement dans l'exécution des activités au niveau sous-régional et dans l'identification et la préparation des contenus de la mallette.

Considérant l'importance cruciale de cette composante pour le succès global du projet et le besoin de renforcer ce volet, une expertise externe spécialisée en communication doit être mobilisée, afin d'accélérer la mise en œuvre de ce volet, tout en renforçant les capacités de l'équipe de l'Océanium responsable de cette composante.

En collaboration avec la personne désignée par l'Océanium dans ce domaine, le/les expert/s sera/ont responsable/s de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des tâches suivantes :

- Produire une **mallette de référence** d'outils et supports de sensibilisation sélectionnés. La mallette valorisera en premier lieu les outils et produits issus du projet (brochures, vidéos, pièces de théâtre, programmes radios, fiches, guides pratiques ... etc.). La mallette permettra également de consolider les outils de sensibilisation et communication sur les AMP ayant prouvé leur efficacité dans la sous région, sous réserve de l'accord du porteur. Une coordination sera établie avec les différentes institutions concernées régionalement pour faire le bilan des produits et outils de communication sociale existant et décider du contenu de cette boîte à outils. Le schéma d'organisation de la mallette sera présenté au chef de projet BioCos qui le validera préalablement au lancement du travail de compilation.
- Produit phare du projet, cette mallette sera mise à la disposition des autres AMP de la région. Certains supports pourront être traduits dans différentes langues nationales si nécessaire afin de faciliter les échanges régionaux. Une collaboration avec le RAMPPO sera établie afin d'assurer le soutien du réseau dans la **diffusion** de cette mallette.
- Sur base de cette mallette, soutenir la réalisation par l'Océanium de **campagnes de sensibilisation** destinées à la fois aux populations locales et au grand public (y compris les décideurs politiques), au travers des médias (radios, chaînes télévisées), de tournées, de la réalisation et diffusion de court-métrages, ...

La mise en œuvre de ces activités sera assurée en étroite collaboration avec les membres de l'équipe de l'association Océanium concernés, dont les capacités devront être renforcées par la même occasion. Pour l'exécution de ces tâches, l'Océanium désignera un/e collaborateur/trice responsable de la mise en œuvre et disponible pour travailler avec le consultant sur ce sujet.

Des collaborations devront également être développées avec les autres partenaires du projet Biocos, notamment l'ONG Tiniguena en Guinée-Bissau et les responsables des autres sites pilotes du projet en Guinée, en Gambie, en Guinée-Bissau et au Sénégal.

4. Calendrier et organisation

L'ensemble de ces activités devra être réalisé sur une période de 12 mois allant de septembre 2014 à septembre 2015 au plus tard.

Une note méthodologique et un plan de travail détaillé avec échéancier et budget associés devront être développés par le/les expert/s pour la réalisation des activités qui seront retenues,. Le plan d'action devra inclure un volet de renforcement des capacités de l'Océanium.

5. Qualification du/des consultant/s

Le candidat devra avoir les compétences/expériences suivantes :

- Expérience significative (au minimum 7 ans d'expérience professionnelle) dans le domaine de la communication dans le domaine de la conservation ou similaire;
- Expérience reconnue en matière de développement de supports de communication
- Expérience de travail en Afrique sub-saharienne
- Excellente capacité de transmission de messages simples;
- Parfaite maîtrise du français (oral et écrit) ; la connaissance du portugais est un atout.

6. Principaux documents de référence

- Document du projet de Gestion de la biodiversité marine et côtière Ouest africaine par le renforcement des initiatives de conservation et de suivi dans les AMP «Biocos»
- Rapports annuels techniques du projet Biocos/composante 3 – volet régional
- Rapport d'évaluation à mi-parcours du projet Biocos, Oréade-Brèche - Octobre 2011

D'autres documents jugés pertinents pour la mission par la mission pourront être fournis à la demande.

7. Proposition technique et financière

Les experts intéressés par cet appel devront présenter un dossier de candidature contenant :

- le/les CV de/des expert/s impliqués avec trois références
- une note de compréhension de la mission
- une lettre de motivation et
- des informations précises sur les travaux similaires ayant été réalisés par le candidat.

Le dossier complet devra être soumis par email au plus tard le 31 juillet 2014 à Charlotte Karibuhoye, coordinatrice du programme AMP de la FIBA, karibuhoye@lafiba.org